

Devenez conservateur bénévole

Vous aimez
la nature ?

Vous habitez à
proximité d'un site
naturel préservé par
le Conservatoire ?

Vous souhaitez y
consacrer un peu de
votre temps libre ?



au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Être conservateur bénévole, c'est quoi ?

Les **statuts de l'association** prévoient que chaque site dispose d'un conservateur bénévole : à la fois **ambassadeur local, surveillant et pouvant informer les différents intervenants** (propriétaire, agriculteur, promeneurs, chasseurs, mairie, Offices de tourisme). Il peut aussi, suivant ses compétences, participer aux suivis scientifiques et organiser les travaux d'entretien les plus courants.

Adhèrent du Conservatoire, le conservateur bénévole est donc le relais local de l'association. En lien avec l'équipe du Conservatoire, il assure une veille sur la vie du site concerné. En passant régulièrement sur le site, en échangeant avec les voisins, les usagers, il contribue à mieux faire comprendre et accepter les actions du Conservatoire.

Les sites sont répartis sur toute la région. Il y en a peut-être un à côté de chez vous !

Carte ci-contre, carte détaillée sur www.cen-centrevaldeloire.org/carte-interactive



1 « Ce qui nous plaît dans la démarche du Cén Centre-Val de Loire, c'est tout d'abord sa forme associative, l'ouverture à tous types de publics et surtout la possibilité d'assurer une protection des espaces et des espèces sur le long terme »,
Maurice et Éva Sempé
(Étang de Beaumont, Loir-et-Cher)

Votre mission, si vous l'acceptez

- **S'engager** en qualité de bénévole en signant la charte des conservateurs bénévoles (disponible en ligne) ;
- **Visiter régulièrement le site** et **avertir** l'équipe technique (salariée) en cas d'observations particulières ou dégradations ;
- **Contribuer à la promotion** de l'action Conservatoire et à la valorisation du site (diffusion de plaquettes, d'affiches). Rechercher l'**adhésion et une participation locales** aussi fortes que possible ;
- **Dresser le bilan chaque année de ses activités et rencontres** et ne prendre aucun engagement au nom de l'association sans accord préalable des équipes techniques ou des instances du Conservatoire.

Vos missions complémentaires, si vous le souhaitez

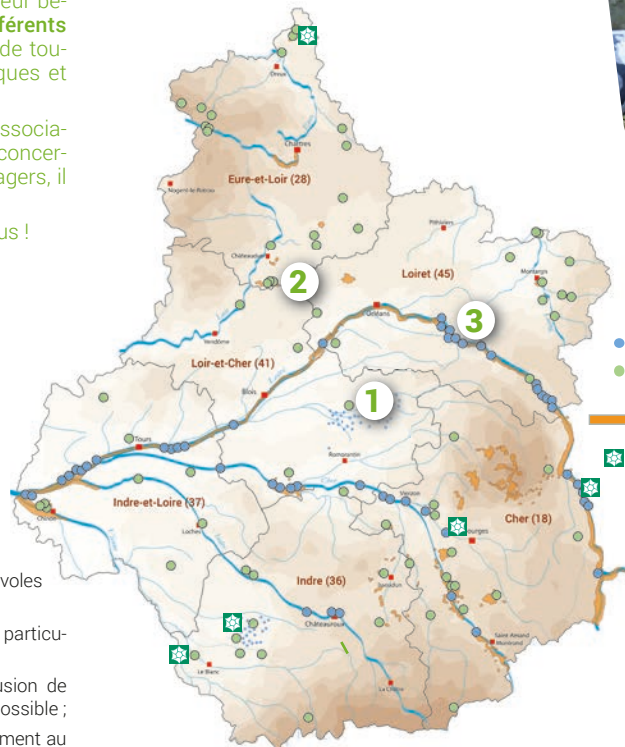
- Participer à la **connaissance des milieux et des espèces** ; saisir ces données grâce à une plateforme participative ;
- Contribuer au plan de gestion et à la **gestion du site** (nettoyage, fauche de l'herbe, coupe de branches...) ; organiser des chantiers de bénévoles ;
- **Animer** ou co-animer **des sorties** de découverte, organiser des événementiels, tenir un stand, rédiger des articles dans les bulletins municipaux...
- Participer aux **rencontres entre bénévoles** et aux **outils de communication** à destination du réseau.

Votre profil

Nul besoin de connaître par cœur la classification des plantes et de la faune mondiale ! Ce qu'il vous faut, tout simplement :

- **Goût pour la nature** et l'environnement.
- Goût pour le **contact** et le partage.
- **Disponibilité** pour des visites régulières. **Sens de l'observation.**
- Domicile à **proximité**, même relative, du site concerné.

Carte des sites naturels préservés et témoignages de conservateurs bénévoles



Sites en maîtrise foncière et d'usage

- Sites plan Loire grandeur nature
- Autres sites (hors écosystèmes alluviaux)

Sites d'animation territoriale

- Réserves naturelles où intervient le Conservatoire



2 « J'apprécie la souplesse qu'offre la mission, tout en ayant conscience des responsabilités qu'elle induit. Ambassadrice du site, je suis désormais capable de réaliser des animations auprès des enfants et du grand public »,
Sylvie Berthe
(Moulin Rouge, Eure-et-Loir)



Chiffres-clefs sur le Conservatoire

3 737 hectares sur 124 sites préservés
350 adhérents, 120 bénévoles dont 70 conservateurs
Une équipe de 35 salariés
2,5 « équivalents temps plein » réalisés par les bénévoles
60 agriculteurs partenaires
170 000 données naturalistes collectées
6 000 personnes sensibilisées par an
Un budget de 3 millions d'euros
Membre d'un réseau national de 29 Conservatoires



Être conservateur bénévole, ça vous branche ?

La marche à suivre en sept étapes

1. Je me renseigne sur le Conservatoire, son fonctionnement et ses activités en consultant www.cen-centrevaldeloire.org Documentation sous Rubrique > Médiathèque > Téléchargements

ou je demande à recevoir de la documentation par courrier.

J'y adhère pour la somme de 15€ (20€ couple / 8€ en recherche d'emploi) : soit de manière sécurisée et rapide, en ligne sur www.cen-centrevaldeloire.org/adherer soit par un formulaire disponible en ligne ou en version « papier » à la demande.

2. Je participe à des animations nature grand-public proposées par le Conservatoire afin de mieux connaître sa démarche, son fonctionnement et les sites.

3. Je rencontre un responsable de l'antenne du département dont dépend le site concerné.

4. J'adresse un courrier de candidature à l'attention du Président du Conservatoire, en précisant ma situation et mes motivations.

5. Ma candidature sera examinée en Conseil d'administration. Les réunions ont lieu chaque trimestre.

6. Je serai averti(e) par courrier de la décision, puis deviendrai officiellement nommé en signant la charte. Je dispose alors d'une carte nominative.

7. Si je le souhaite, je peux être accompagné(e) par un parrain dans les premiers temps de ma mission.

8. Tout au long de ma mission, je bénéficie d'outils pour enrichir mes compétences et peux participer aux outils d'animation du réseau.



3 « En intégrant le réseau des conservateurs, j'ai eu la confirmation de trouver de la bienveillance, une grande ouverture d'esprit, de précieuses expertises scientifiques, ainsi qu'une volonté partagée de laisser à nos enfants une terre généreuse, qu'ils pourront emprunter à leurs propres enfants avec fierté, parce qu'ils en auront pris soin, l'auront respectée tout en bénéficiant de ses trésors innombrables. »
Monique Bories (Friches des Parterres, Loiret)



Qui contacter ?

**Pour rencontrer
les responsables locaux :**
Contacter les antennes
(bi-)départementales

**Pour demander de la documentation,
adresser un courrier de candidature :
contacter le siège administratif**

3 rue de la Lionne- 45000 ORLEANS
Tel standard : 02 38 77 02 72
Tel vie associative : 02 38 77 98 37
Courriel : siège.orleans@cen-centrevalde Loire.org

Pour l'Eure-et-Loir
21 rue Loigny la Bataille - 28000 CHARTRES
Tel : 02 37 28 54 48
antenne28@cen-centrevalde Loire.org

Pour le Loiret
3, rue de la Lionne - 45000 ORLEANS
Tel : 02 38 59 97 13
antenne45@cen-centrevalde Loire.org

**Pour l'Indre-et-Loire
et le Loir-et-Cher**
6 place Johann Strauss - 37200 TOURS
Tel : 02 47 27 81 03
antenne37-41@cen-centrevalde Loire.org

Pour le Cher et l'Indre
16 rue du Bas de Grange - 18100 VIERZON
Tel : 02 48 83 00 28
antenne18-36@cen-centrevalde Loire.org



Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72
siège.orleans@cen-centrevalde Loire.org

Pour nous soutenir :
www.cen-centrevalde Loire.org

Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté. Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche « Conservatoire » doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire. Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels !